



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ENERGY/WP.3/GE.4/1999/7
26 juillet 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe de travail du gaz

Programme de coopération technique "Promotion
et développement de l'industrie gazière basée
sur le marché dans les économies en transition
(Centre du gaz)"

CONFÉRENCE SUR L'INTÉGRATION DES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DANS
UN MARCHÉ GAZIER ÉLARGI ET LA COOPÉRATION ENTRE L'EST ET L'OUEST

Leipzig (Allemagne), 29-30 novembre 1999

NOTE D'INFORMATION No 1

INTRODUCTION

1. À la quatrième session du Conseil consultatif tenue en décembre 1998, le Centre du gaz CEE/ONU a convenu d'organiser une conférence sur "l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans un marché gazier élargi et la coopération entre l'Est et l'Ouest". La conférence, organisée en collaboration avec l'Association fédérale des industries allemandes du gaz et de l'eau (BGW), et avec le soutien de BEB, Ruhrgas, Thyssengas, VNG, WFG et WINGAS, se tiendra à l'hôtel Marriott à Leipzig (Allemagne) du 29 au 30 novembre 1999. Le Ministère allemand de l'économie et de la technologie ainsi que la Commission européenne participeront à cette conférence et ont également été invités à en assurer le patronage.

2. La présente note d'information contient des renseignements provisoires concernant la participation à la conférence et les modalités d'organisation.

A. OBJECTIF DE LA CONFÉRENCE

3. L'intégration progressive des marchés européens du gaz est un important facteur de changement. Le processus d'intégration du marché du gaz comporte plusieurs aspects interdépendants : mise en place de nouvelles interconnexions, harmonisation des législations et intégration économique.

4. La réussite du processus de transition et de restructuration du secteur gazier d'Europe centrale et orientale dépend essentiellement des pays eux-mêmes. Toutefois, les sociétés gazières et les gouvernements d'Europe de l'Ouest sont prêts à jouer un rôle constructif et positif dans la restructuration du secteur gazier des pays d'Europe centrale et orientale. Malgré les efforts soutenus et encourageants, déjà entrepris par ces pays, il reste encore beaucoup à faire pour restructurer leur secteur gazier. En outre, la nécessité de nouvelles adaptations se fait sentir.

5. L'objectif principal de l'industrie gazière d'Europe centrale et orientale est de faire partie intégrante du réseau gazier européen, d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement et de se conformer aux nouvelles normes écologiques. Toute une gamme de mesures sont nécessaires pour garantir un niveau satisfaisant de sécurité d'approvisionnement, y compris en ce qui concerne l'exploration (si possible), la diversification des fournisseurs de gaz (ou des itinéraires d'approvisionnement), le développement des réservoirs, les contrats d'approvisionnement-relais conclus avec d'autres fournisseurs et/ou d'autres sociétés gazières et l'extension des réseaux de gazoducs ainsi qu'une intégration plus poussée au réseau gazier transeuropéen.

6. Les pays d'Europe centrale et orientale restent fermement résolus à modifier leurs structures d'approvisionnement énergétiques dans un sens favorable à l'environnement, au détriment, en particulier de combustibles solides tels que le lignite. À cet égard, le gaz naturel est une option très intéressante qui pourrait aider les pays en transition à atteindre l'objectif de Kyoto.

7. Le secteur gazier pose un certain nombre de problèmes dont la solution est d'une importance cruciale pour mener à bien l'intégration d'un marché gazier paneuropéen. Des structures de marché libre et de concurrence seront pour l'industrie gazière les conditions préalables de l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans le marché unique du gaz.

8. L'interdépendance entre compagnies gazières européennes est de plus en plus étroite et passe par de nouveaux partenariats, des privatisations et de nouvelles structures du capital. Cette évolution va encore accélérer l'intégration de l'industrie gazière européenne et la création d'un cadre commercial et concurrentiel commun de nature à protéger les intérêts de toutes les parties.

9. Il faut encore améliorer l'environnement juridique de l'industrie gazière des pays d'Europe centrale et orientale et définir un cadre commun satisfaisant pour protéger les investissements et les contrats et encourager les investisseurs. L'harmonisation de la législation du secteur de l'énergie avec les traités et la législation de l'Union européenne jouera un rôle déterminant à cet égard.

10. La conférence a pour but de faire le point de l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans un marché du gaz élargi et d'examiner le rôle de la coopération Est-Ouest dans ce processus. Elle s'adresse aux décideurs du secteur gazier européen, et vise à promouvoir une intégration plus poussée du marché européen du gaz. Un autre objectif est d'encourager les contacts et l'échange de données d'expérience entre les entreprises d'Europe centrale, orientale et occidentale.

B. ORGANISATION ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

11. La conférence est organisée par le Centre du gaz CEE/ONU en collaboration avec l'Association fédérale des industries allemandes du gaz et de l'eau (BGW). Le Ministère allemand de l'économie et de la technologie ainsi que la Commission européenne participeront à la conférence et ont été également invités à en assurer le patronage.

12. BEB, Ruhrgas, Thyssengas, VNG, WFG et WINGAS ont accepté de participer au financement de la conférence.

13. La conférence se tiendra sous les auspices de VNG à Leipzig, à l'hôtel Marriott, dont l'adresse est la suivante :

Marriott Hotel
Am Hallischen Tor 1
04109 Leipzig
Allemagne
téléphone : + 49 341 96 53-0
télécopie : + 49 341 96 53-999

14. Les langues officielles de la conférence sont l'anglais, le russe et l'allemand.

C. QUESTIONS À EXAMINER

15. Les questions suivantes seront examinées par la conférence :

I. Harmonisation de la réglementation fiscale, technique et environnementale

Cette séance sera consacrée aux ajustements à apporter à la réglementation fiscale, technique et environnementale pour se conformer aux normes européennes. Seront notamment examinées les nouvelles prescriptions en matière d'environnement, l'harmonisation de la fiscalité au niveau européen, ainsi que les interconnexions et la coopération technique (y compris les règles de l'Union européenne).

II. Les différents aspects de l'offre, y compris la sécurité d'approvisionnement et les accords relatifs au transit

À cette séance, les principaux fournisseurs européens et les pays de transit examineront le problème de la sécurité d'approvisionnement. La nouvelle législation relative aux accords de transit sera passée en revue

ainsi que l'organisation du système de transport du gaz dans un contexte libéralisé.

III. Restructuration et privatisation de l'industrie gazière

Cette séance aura pour thème la restructuration de l'industrie gazière dans les pays en transition. Les expériences de divers pays seront passées en revue. L'attention se portera sur le rôle de l'investissement étranger et des partenariats. Les principaux problèmes à résoudre pour assurer une restructuration efficace, ainsi que les différentes étapes de la mise en place de structures de marché, seront analysés.

IV. Groupe de responsables de la réglementation

Il sera constitué un groupe de responsables de la réglementation pour discuter de la mise en place de nouveaux organismes réglementaires en Europe occidentale et centrale et procéder à un échange de données d'expérience concernant la réglementation de l'industrie gazière.

16. La conférence sera suivie d'une visite technique du réservoir souterrain de gaz naturel de Bad Lauchstädt.

D. CALENDRIER PROVISOIRE

Dimanche 28 novembre 1999	Arrivée des participants 16 heures - 18 heures	Inscription
Lundi 29 novembre 1999	8 heures	Inscription
	9 heures	Ouverture et allocutions liminaires
	11 heures - 12 h 30	Première séance
	14 heures - 17 h 30	Deuxième séance
	19 h 30	Dîner
Mardi 30 novembre 1999	9 heures - 11 h 30	Troisième séance
	11 h 30 - 13 heures	Groupe de responsables de la réglementation
	13 heures	Clôture
	14 heures	Visite technique du réservoir souterrain de gaz naturel de Bad Lauchstädt.

E. PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE ET RÉSERVATIONS D'HÔTEL

17. Cette conférence s'adresse aux cadres supérieurs de l'industrie gazière ainsi qu'aux hauts fonctionnaires chargés de l'élaboration des politiques ou s'occupant des problèmes de réglementation.

18. Les noms des principaux orateurs et des membres du groupe de responsables seront communiqués dans la note d'information No 2.

19. Les participants sont invités à remplir la fiche d'inscription ci-jointe et à la retourner au secrétariat ou aux organisateurs le 15 octobre 1999 au plus tard (Annexe I).

20. Des tarifs préférentiels ont été négociés avec l'hôtel Marriott, le prix de la chambre étant de 165 DM la nuit. D'autres chambres ont été réservées à l'hôtel Novotel Leipzig City (Goethestrasse 1, 4109 Leipzig, téléphone : + 49 341 99 58950, télécopie : + 49 341 99 58200) au tarif préférentiel de 124 DM la nuit. Les participants doivent acquitter eux-mêmes leur note d'hôtel, y compris toutes les boissons et autres qu'ils auront consommées ainsi que leurs communications téléphoniques. Le coût des déjeuners et dîners officiels sera pris en charge.

21. Pour profiter des tarifs spéciaux des hôtels, les participants doivent faire leurs réservations directement à l'hôtel Marriott (Annexe II - a) ou à l'hôtel Novotel Leipzig City (Annexe II - b), en mentionnant la référence BGW-UN/ECE, le 15 octobre 1999 au plus tard.

ANNEXE I

CONFÉRENCE SUR L'INTÉGRATION DES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DANS
UN MARCHÉ GAZIER ÉLARGI ET LA COOPÉRATION ENTRE L'EST ET L'OUEST

Leipzig (Allemagne), 29-30 novembre 1999

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Ce formulaire doit être retourné le 15 octobre 1999 au plus tard à :

Gerrit Arnd RIEMER
Directrice, Chef du bureau
de liaison, Bruxelles
BGW
Josef-Wirmer Str 1
53123 Bonn
Allemagne

Téléphone : + 49 228 25 98 148
Télécopie : + 49 228 25 98 145

Courrier
électronique : riemer@bgw.de

Sylvie CORNOT-GANDOLPHE
Directrice, Centre du gaz
Division de l'énergie
Commission économique des
Nations Unies pour l'Europe
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone : + 41 22 917 24 43
Télécopie : + 41 22 917 04 30/
917 00 38

Courrier
électronique : sylvie.cornot@unece.
org

Nom : (M/Mme/Mlle) : _____ Prénom : _____

Nom de la société ou de l'organisation : _____

Titre professionnel : _____

Adresse professionnelle : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Courrier électronique : _____

Date d'arrivée : _____ Date de départ : _____

Assistera à la visite technique du réservoir
souterrain de gaz naturel de Bad Lauchstädt Oui Non
le mardi après-midi 30 novembre :

Signature : _____ Date : _____

ANNEXE II - a

CONFÉRENCE SUR L'INTÉGRATION DES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DANS
UN MARCHÉ GAZIER ÉLARGI ET LA COOPÉRATION ENTRE L'EST ET L'OUEST

Leipzig (Allemagne), 29-30 novembre 1999

RÉSERVATION D'HÔTEL

Ce formulaire doit être retourné à :

Marriott Hotel

Am Hallischen Tor 1

04109 Leipzig

Téléphone (réservations) : + 49 341 96 53-888

Télécopie : + 49 341 96 53-999

le 15 octobre 1999 au plus tard

Nom : (M/Mme/Mlle) : _____ Prénom : _____

Nom de la société ou de l'organisation : _____

Titre professionnel : _____

Adresse professionnelle : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Courrier électronique : _____

Réservation à l'hôtel Marriott (165 DM/nuit) :

Chambre simple Chambre double Nombre de nuits _____

Date d'arrivée : _____ Date de départ : _____

Les participants sont priés de régler directement leurs réservations
à l'hôtel Marriott.

Signature : _____ Date : _____

ANNEXE II - b

CONFÉRENCE SUR L'INTÉGRATION DES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DANS
UN MARCHÉ GAZIER ÉLARGI ET LA COOPÉRATION ENTRE L'EST ET L'OUEST

Leipzig (Allemagne), 29-30 novembre 1999

RÉSERVATION D'HÔTEL

Ce formulaire doit être retourné à :

Novotel Leipzig City

Goethestrasse 1

4109 Leipzig

Téléphone : + 49 341 9958950

Télécopie : + 49 341 9958200

le 15 octobre 1999 au plus tard

Nom : (M/Mme/Mlle) : _____ Prénom : _____

Nom de la société ou de l'organisation : _____

Titre professionnel : _____

Adresse professionnelle : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Courrier électronique : _____

Réservation d'hôtel à Novotel Leipzig City (124 DM/nuit) :

Chambre simple Chambre double Nombre de nuits _____

Date d'arrivée : _____ Date de départ : _____

Les participants sont priés de régler leurs réservations directement
à l'hôtel Novotel Leipzig City.

Signature : _____ Date : _____
